



El Jeich

AKHBAR

93

Avril - Mai - Juin 2023

Révue éditée par l'Etat Major Général des Armées



Votre fenêtre sur l'Armée

Le MDN et le CEMGA effectuent une visite à l'EMMN



- Le MDN et le CEMGA effectuent une visite à l'EMMN
- Saisie d'une quantité de drogue par la Marine à bord d'un bateau
- La Cyber-sécurité, une nouvelle dimension de la Sécurité



TOYOTA

CMDA S.A

Distributeur Officiel de Toyota en Mauritanie

**LE LAND CRUISER PICK UP EST
LE MEILLEUR VÉHICULE
TOUT TERRAIN AU MONDE**



**Direction assistée, réservoir
supplémentaire, snorkel**

- Carburant : Diesel
- Couple maxi Nm/(tr/min) : 285/2200
- Cylindrée (cm3) : 4164
- Nombre de cylindres : 6
- Nombre de soupapes par cylindre : 2
- Puissance maxi (ch) à tr/min : 131/3800
- Type de moteur : En ligne

Contact:
Tél. (222) 45 25 47 30 - E-mail: cmds@cmds.com

*Dans la limite des stocks disponibles

EDITORIAL

Saisie d'une grande quantité de drogues

Une preuve de la réussite de l'approche sécuritaire nationale

En juin dernier, une unité de la Marine Nationale a arraisonné un bateau avec à son bord une grande quantité de cocaïne, une drogue des plus dangereuses et des plus chères. Cette opération a été un coût dur assené aux cartels internationaux de la drogue, les quels visaient à faire de la voie maritime un nouveau circuit pour leur trafic. Leur tentative intervient après avoir échoué à la faire passer par le nord du pays contrôlé par les unités des Forces Armées Nationales chargées de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé. Il s'agit en effet, d'une preuve de plus de la réussite de l'approche sécuritaire nationale. Cette opération a été le fruit des efforts conjugués de différents secteurs chargés de la surveillance et de la sécurité du territoire national. Ces efforts se sont traduits à travers la coordination et la coopération qui constituent les fondements de l'approche globale adoptée par notre pays. Cette opération réussie prouve, encore plus, la bonne préparation et la disponibilité permanente de nos unités pour contrecarrer tous les dangers et menaces liés aux défis sécuritaires dans la région du Sahel.



Dans ce numéro

Editorial

3

6 - 23

Info - FARIM

24-29

Etudes et recherches

Santé

30

Nécrologie

31

32

PUB





Directeur de Publication
Col Mohamed Cheikh Mohamed Heiba
Rédacteur en chef
Lt-col Sidi Mohamed o Hdeid
Secrétaire de Rédaction
cne E/R Ely Maghlah
Responsable Audio- visuel :
A/C Mamadou Oumar Sarr
Photographes :
A/C Taleb Ould N'dary
A/C Brahim Ould Saleh
Adjt Ismail Ould Walaty
Adjt Saleck Vall MBareck

Adjt Ahmed Ould Messoud
Adjt Mohamed Bekaye Samake
Adjt Med Moustapha Amar
Adjt Mahfoud O. T'feil
S/C Mohamed O. Med Mahoud
Sgt Abdoulaye Yero Sall
Sgt Hamady NDiaye
Maquette /PAO
Maitre Aida MBengue
Saisie
Maitre Aida MBengue
Sgt Mohamed Bekaye

Publicité- Annonces
Maitre Oumou Kouthoum Bouena
Distribution
Adjt Med Deina Ould Zaid
Adjt Mohamed Bekaye Samake

DCRP@hotmail.fr
BP: 208 Tel: (00222) 45245881- 22415708

Le MDN et le CEMGA effectuent une visite à l'EMMN

Le Ministre de la Défense Nationale M. Hanenne ould Sidi a effectué, le 27 avril 2023, une visite à l'Etat-Major de la Marine Nationale où il a été accueilli par le Général de Division Moctar Bolle Chaabane Chef d'Etat-Major Général des Armées et le Contre-Amiral Mohamed Cheikhna Taleb Moustaph Chef d'Etat-Major de la Marine Nationale. Au début de la visite, la délégation a pu suivre une présentation détaillée de la Marine Nationale, ses missions, ses moyens, ses perspectives d'avenir et les défis existants. La deuxième étape a été celle de la visite du Centre de Santé de la Marine Nationale où le Ministre et le CEMGA ont pu s'enquérir de la qualité des services de prise en charge des malades des Forces marines. La troisième étape a concerné les fusiliers de la marine. Le Ministre et le CEMGA ont pu également suivre une présentation des missions de ce Groupement en plus de sa contribution efficace à la sécurisation de nos frontières maritimes. La dernière étape a été la visite de la station radar où la délégation a pu suivre une présentation complète sur la station, notamment son rôle de surveillance de nos eaux territoriales. La délégation d'accompagnement du MDN et du CEMGA comprenait le Général de Brigade Seydou Samba Dia chef de de la Division Soutien de l'EMGA, le Colonel Gandega Samanty Conseiller du MDN et des officiers chefs de divisions et directions de l'EMGA.



Le MDN supervise...

L'inauguration d'une infrastructure de pêche



Mohamed Ould Cheikhna Chef d'Etat-Major de la Marine Nationale. Cette nouvelle infrastructure comprend un bâtiment administratif de deux niveaux, des ateliers spécialisés de mécanique, de confection de filets et de cordages en plus des salles de traitement de poissons frais et de séchage. Elle comprend également des salles de réunion et d'instruction en plus d'un restaurant pour les étudiants et les formateurs. Il convient de souligner que cette infrastructure est dotée d'un pavillon d'habitation pour les étudiants et d'un poste de santé.

Le Ministre de la Défense Nationale M.Hanenne Ould Sidi a procédé, le 02 mai 2023, à la Plage des pêcheurs, en compagnie de M. Mohamed Ould Abidine Ould Mayiv, Ministre de la Pêche et de l'économie maritime, à la pose de la première pierre d'une infrastructure de Formation et de qualification aux métiers de pêche. La cérémonie s'est déroulée en présence du Contre-Amiral

L'ouverture d'un atelier au secrétariat exécutif du G5 Sahel

Le MDN a supervisé, mardi 16 mai 2023, les travaux d'un atelier de travail, au siège du Secrétariat exécutif du G5-Sahel consacré à la validation de la Stratégie Régionale de protection des civils dans le cadre des opérations de la Force Conjointe du G5-Sahel. Dans un mot prononcé à cette occasion, le Ministre a souligné que l'objectif principal visé par cet atelier de deux jours est d'apporter les dernières retouches à la Stratégie régionale du G5-Sahel pour la protection des civils dans les zones de conflits armés.



Le MDN et le Ministre de l'Enseignement supérieur supervisent l'ouverture du séminaire de l'OTAN



Les Ministres de la Défense Nationale M.Hanenne ould Sidi et le Ministre de l'enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique M. Mohamed Lemine Abboy ont supervisé, mercredi 21 juin 2023, l'ouverture des travaux de la deuxième session du séminaire de haut niveau organisé par les Collèges du G5 Sahel et de l'OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord). Cette rencontre de trois jours est organisée au profit de quarante-deux participants de différents départements ministériels, des centres d'études et de représentants des Etats et organisations relevant de l'OTAN et du G5-Sahel. Le séminaire a permis aux

cadres du Collège du G5-Sahel et aux officiers de la 5^{ème} promotion du collège du G5 Sahel d'échanger avec des intervenants de grande renommée sur l'OTAN, leur vision pour le Sahel et l'Afrique en général, la sécurité, l'évolution géopolitique et les grands défis de l'heure. Dans un discours prononcé, à cette occasion, le MDN a affirmé que l'organisation de cette manifestation témoigne du renforcement de la coopération entre l'OTAN et le G5 Sahel, impulsée et soutenue par le Président de la République, chef suprême des forces armées, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El

Ghazouani depuis sa visite à l'OTAN en janvier 2021. Il a précisé que cette deuxième édition se tient dans un contexte régional marqué par de multiples défis sécuritaires et environnementaux. Le Ministre a souhaité que les résultats de la présente session puissent contribuer à l'enrichissement de la réflexion stratégique visant à l'avènement d'un Sahel stable et prospère. De son côté, le Directeur général du Collège de Défense du G5-Sahel, le Général de Brigade Brahim Vall Ould Cheibani a indiqué que cette deuxième session est une illustration parfaite de l'appui et de l'accompagnement pé-



dagogique que le Collège de Défense de l'OTAN apporte au Collège de Défense du G5- Sahel pour la montée en puissance de son centre d'études stratégiques. Il a remercié le Directeur du Collège de Défense de l'OTAN pour son engagement visant à renforcer les relations de coopération mutuellement bénéfiques entre les deux établissements. Pour sa part, le Directeur du Collège de Défense de l'OTAN, le Général de Corps d'Armée Olivier Rittman a fait, un exposé sur la création de l'OTAN en 1949, ses objectifs, sa vision géopolitique, militaire, sécuritaire et sur les multiples défis auxquels cette organisation fait face actuellement à travers le monde et en particulier l'Afrique et le Sahel. La cérémonie s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du secrétaire général du ministère de la Défense nationale, du chef d'état-major général des armées adjoint, des ambassadeurs accrédités en Mauritanie, des représentants de partenaires au développement et des représentants de centres d'études arabes et africaines.



Le MDN reçoit...

Une délégation de la Croix Rouge

Le Ministre de la Défense Nationale M. Hanenne ould Sidi a reçu, jeudi 04 mai 2023, dans son bureau, une délégation de la Croix Rouge Internationale comprenant M. Patrick Joseph Directeur régional Afrique de la Croix Rouge Internationale et Mme Dianna Messenka Kabya présidente de la Délégation de la Croix Rouge Internationale en Mauritanie. Les relations entre notre pays et la Croix Rouge Internationale ont été au centre des discussions au cours de cette rencontre qui s'est déroulée en présence du Colonel Gande-ga Samanty Conseiller du MDN.



L'Ambassadeur de l'Égypte



Le Ministre de la Défense Nationale M. Hanenne ould Sidi a reçu, vendredi 26 mai 2023, M. Khaled Youssef ambassadeur d'Égypte accrédité dans notre pays. L'audience a été l'occasion de passer en revue les relations de coopération unissant les deux pays frères et les moyens de les consolider davantage.

L'Ambassadeur de la Russie

Le Ministre de la Défense Nationale M. Hanenne ould Sidi a reçu, vendredi 02 juin 2023, S.E.M Boris Zelko ambassadeur de Russie accrédité dans notre pays. Cette rencontre a permis de discuter de questions liées aux relations de coopération entre les deux pays et les moyens de les consolider davantage.



Le MDN reçoit...

Le Représentant du HCNUDH



Le Ministre de la Défense Nationale M. Hanenne Ould Sidi a reçu, dans son bureau jeudi 06 avril 2023, M. Laurent Milan, représentant du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Droits de l'Homme. La rencontre a permis d'évoquer des questions liées aux relations de coopération entre notre pays et le HCNUDH et les moyens de les développer davantage.

L'Ambassadrice d'Allemagne

Le Ministre de la Défense Nationale, M. Hanenne Ould Sidi a reçu en audience, jeudi 22 juin 2023, à Nouakchott, l'ambassadrice d'Allemagne accréditée en Mauritanie, SE Mme Isabelle Henin. L'audience a porté sur le renforcement et le développement des relations de coopération entre les deux pays.



Le CEMGA reçoit...

Le Général de Division Moctar Bolle Chaabane a reçu, mardi 02 mai 2023, M. Andro Byok attaché militaire ukrainien accrédité dans notre pays avec résidence en Algérie. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la coopération bilatérale et les moyens de la développer davantage. L'audience s'est déroulée en présence du Colonel Zein ould Sweidatt chef de la Division Formation de l'Etat-Major Général des Armées.



L'Attaché militaire ukrainien

Une délégation française



Le Général de Division Moctar Bolle Chaabane Chef d'Etat-Major Général des Armées a reçu, mardi 4 avril, dans son bureau, Mme Leitia Saint Paul députée membre de la Commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale française. L'audience, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre la Mauritanie et la France, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de France accrédité dans notre pays et l'attaché militaire français en Mauritanie en plus du Colonel Sidi ould Veirek chef de la Division de la Coopération Militaire de l'EMGA.

l'Inspecteur Général des Armées Sénégalaises

Le Général de Division Moctar Bolle Chaabane Chef d'Etat-Major Général des Armées a reçu, jeudi 08 juin 2023, le Général Philips Henri Alfred Dia Inspecteur Général des Forces Armées sénégalaises. L'audience s'est déroulée en présence, côté Sénégalais, de l'intendant-Colonel Babou Faye Inspecteur technique de l'intendance, du Capitaine de Vaisseau Ousseinou Drame Inspecteur technique, du côté mauritanien, du Général de Brigade Seydou Samba Dia Chef de la Division Soutien et le Colonel Sidi Veirek chef de la Division de la Coopération militaire.



Le CEMGA visite le 2^{ème} BC



Le Général de Division Moctar Bolle Chaabane Chef d'Etat-Major Général des Armées a effectué, mercredi 24 mai 2023, une visite au 2^{ème} Bataillon Commando où il a été accueilli par le Général de Brigade Mohamed Cheikh Boidde commandant des Forces Spéciales en compagnie du Colonel Yahya ould Tweiv commandant du 2^{ème} BC en plus d'un détachement venu rendre les honneurs. Le CEMGA était accompagné du Général Mohamed Vall Raiss Directeur de la Direction Centrale du Matériel, du Général de Brigade Seydou Samba Dia Chef de la Division Soutien, de l'intendant Général de Brigade Ahmed Valily chef de la Division Centrale de l'intendance en

Le CEMGA accueille la dépouille du martyr Sgt Itawel Oumrou

Le Général Moctar Bolle Chaabane Chef d'Etat-Major Général des Armées a accueilli, vendredi 02 juin 2023, à l'aéroport International Oum Tounsi, la dépouille du martyr Sergent Itawel Oumrou Menneye des Forces Spéciales disparu au cours d'une mission commandée dans le cadre du 7^{ème} Bataillon mauritanien de maintien de la paix en République Centrafricaine. Le CEMGA était accompagné du Général de Brigade commandant des Forces Spéciales Mohamed Cheikh Boidde, du médecin Général de Brigade Mohamed Ravée Directeur de l'Hôpital Militaire, du Général de Brigade Seydou Samba Dia Chef de la Division Soutien de l'EMGA, du Général Abdallahi Aboumedyene Directeur des services de Santé des Forces Armées et de Sécurité en plus de chefs de Division et services de l'EMGA.



Le CEMGA effectue son devoir de vote

Le Général de Division Moctar Bolle Chaabane a effectué, samedi 13 mai 2023 son devoir de vote en même temps que plusieurs de ses collaborateurs. Le CEMGA a ainsi donné le coup d'envoi du vote des personnels des Forces armées nationales dans le cadre de la triple élection (municipales, législatives, régionales) organisée dans le pays.



Le CEMAT participe à la réunion des chefs des Armées de terre africaines



Le Général de Brigade Mohamed Elmoctar Minni, Chef d'Etat-Major de l'Armée de Terre a pris part à la rencontre des Chefs des Armées de terre africaines organisée lundi 8 mai 2023 à Abidjan. Cette rencontre a été marquée par la participation des Chefs des armées de terre d'Afrique, d'Europe et des États-Unis d'Amérique. Elle vise à consolider les relations entre les partenaires, d'échan-

ger les informations sur des questions d'intérêts communs en vue de faire face au défi des organisations terroristes extrémistes actives sur le continent. Elle vise également la mise en place des outils nécessaires pour faire face aux défis sécuritaires actuels et à créer un cadre de coopération sécuritaire adéquat avec les organisations régionales et internationales concernées. Le CEMAT était accompagné, au cours de ladite rencontre, par le Lt-Colonel Bebbih Bouzeid Chef du Bureau des Affaires Juridiques.

Une délégation de L'EMGA présente des condoléances à la famille du feu Colonel Sid'Ahmed ould M'Haimed



Une délégation de l'EMGA dirigée par le Général de Brigade Mohamed Vall Raiss Directeur de la Direction Centrale du Matériel a effectué, vendredi 05 mai 2023, une visite de compassion et de condoléances à la famille du feu Colonel Sid'Ahmed Ould M'Haimed. Le Général Mohamed Vall Raiss a transmis les condoléances les plus profondes du Président de la République à la famille éplorée. Il a également transmis les condoléances du Ministre de la Défense et du Chef d'Etat-Major Général des Armées. Au cours de la présenta-

tion des condoléances le Général ould Raiss a évoqué les qualités du défunt et souligné sa loyauté et son engagement au service de la Nation. La délégation comprenait le Général de Brigade Seydou Samba Dia chef de la Division Soutien de L'EMGA, le Colonel Hamoud ould Hammada Directeur des Affaires Générales, le colonel Taleb ould Mohamed Lemine Chef du Service Administratif, le Colonel Ahmed Salem Zein chef de la Division des opérations, le Colonel Ely M'Hamed Directeur de la Direction des Affaires sociales, le Colonel Mohamed El-

moctar Mohamed Doussou commandant du Bataillon de Commandement et des services et le Colonel Abdelmalek Directeur de l'Ecole Militaire de Santé. A cette occasion, le Col Hamoud O Hamade Directeur de la Direction des Affaires Générales a remis à la famille du défunt une aide financière de L'EMGA. A l'issue de la visite, le Général Chef de la délégation a exprimé, au nom des Forces Armées Nationales, l'engagement d'apporter son soutien permanent à la famille du défunt.

Saisie d'une quantité de drogue par la Marine à bord d'un bateau



Sur la base de renseignements, le patrouilleur "Gorgol" de la Marine Nationale a procédé à l'arraisonnement d'un bateau suspecté d'avoir à son bord une cargaison de drogue. Cette opération menée le 18 juin dernier, a eu lieu dans la partie nord-ouest de notre zone économique, en parfaite coordination avec les forces de la douane nationale, après des jours de surveillance et de suivi. Après le constat de l'infraction, les membres d'équipage ont été placés en arrestation et le navire suspect remorqué en direction du port de Nouakchott dans des conditions climatiques particulièrement difficiles. Dès l'arrivée au port, le 21 juin, tous les membres d'équipage et la cargaison ont été



mis à la disposition de la Gendarmerie pour les besoins d'enquête . Cette opération réussie prouve encore plus la vigilance des unités de l'Armée Nationale et leur entière disponibilité pour défendre notre intégrité territoriale conformément aux engagements internationaux pris par notre pays



Le Commandant des F.S préside la Commission Mixte franco-mauritanienne



Le Général de Brigade Mohamed Cheikh Boidde Commandant des Forces Spéciales a présidé, mardi 13 juin 2023, à Paris, les travaux de la 3^{ème} session de la Commission Mixte franco-mauritanienne de coopération en matière de Défense

Les travaux de cette commission s'inscrivent dans le cadre des relations de coopération dans le domaine de la défense entre notre pays et la France. Les travaux se sont déroulés en présence du Contre-Amiral Mohamed

Benaouf Attaché Militaire de notre pays en France, du Colonel Bekrine Hanne Conseiller du CEMGA et du Colonel Sidi Veirek Chef de la Division Coopération Militaire de l'EMGA.

Le Général de Brigade, Directeur de la DIRCMAT participe à une exposition internationale

Le Général de Brigade Mohamed Vall Raiss, Directeur de la Direction Centrale du Matériel a participé à une exposition internationale organisée au Royaume d'Espagne du 17 au 19 mai 2023. Cette exposition, consacrée aux domaines de la Défense, des technologies de la sécurité est l'occasion, pour les participants, de faire connaître leurs produits au cours de cette festivité organisée tous les deux ans. Le Général de Brigade Mohamed Vall Raiss était accompagné du Cne Sid'Ahmed Dahane Chef du Service automobiles et engins blindés de la DIRCMAT.



Le Général Directeur de la DIRCMAT préside une séance de travail avec une délégation de l'ONU.



Le Général de Brigade Mohamed Vall Raiss Directeur de la Direction Centrale du Matériel a présidé, lundi 26 juin 2023, une séance de travail avec une délégation du Bureau du Partenariat stratégique pour les Opérations de maintien de la paix. La délégation onusienne est dirigée par le Général Guy Mino Directeur du Bureau du Partenariat stratégique des opérations de maintien de la paix de l'ONU. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite effectuée par cette délégation dans notre pays

du 25 au 28 juin 2023. Les deux parties ont pu passer en revue les difficultés pouvant entraver l'action des Forces mauritaniennes au cours des opérations de maintien de la paix en République Centrafricaine. La rencontre s'est déroulée en présence du Colonel Ahmed Salem Zeyn chef de la Division des Opérations, du Colonel Seyed ould Mohamed Commandant du 7^{ème} Bataillon mauritanien de maintien de la paix en Centrafrique, du Colonel Sidi ould Aydda Commandant du 8^{ème} Bataillon mauritanien de maintien

de la paix en Centrafrique en plus d'officiers de l'Etat-Major Général des Armées. En marge des travaux, la délégation onusienne a pu visiter l'Etat-Major de la Gendarmerie Nationale où elle a été accueillie par le Général de Brigade Cheikh Diallo Chef d'Etat-Major de la Gendarmerie Nationale Adjoint. Dans le même contexte, la délégation a tenu une réunion à l'Etat-Major de la Gendarmerie avec la participation du Colonel Mohamed Ould Eydde Chef du 3^{ème} Bureau de l'Etat-Major de la Gendarmerie Nationale.

Les Nations Unies rendent hommage au Sgt Itawel Oumrou Ould Menneye



La Mission intégrée des Nations Unies pour le maintien de la paix en Centrafrique (MINUSCA) a organisé, le 1^{er} juin 2023, une cérémonie d'hommage au Sgt Itawel Oumrou Ould Menneye tombé sur le champ d'honneur au cours d'une mission de maintien de la paix en République Centrafricaine. La cérémonie a été présidée par Mme Valentina Ricbiza représentante spéciale du Secrétaire Général de l'ONU et présidente de la MINUSCA en présence du Général de Division Mamadou Dinké Chef d'Etat-Major Général des Armées de Centrafrique en plus du Colonel Seyed ould Beibacar Commandant du 7^{ème} Bataillon mauritanien de maintien de la paix en Centrafrique. Cette cérémonie s'est déroulée au siège de la Force de Maintien de la paix à Bangui avec la participation d'un contingent du 7^{ème} BMP.



1^{er} contingent du BMP Retour au pays



Le premier contingent du 7^{ème} Bataillon de Maintien de la paix en Centrafrique est arrivé , mardi 06 juin 2023, dans le cadre des rotations organisées de Bangui à Nouakchott au bénéfice du personnel en congé. Ce contingent comprend 112 éléments dirigés par le Colonel Seyed ould Beibacar commandant du 7^{ème} BMP.

Une délégation de l'EMGA présente les condoléances à la famille du martyr Itawel Oumrou Menneye

Une délégation de l'Etat-Major Général des Armées, conduite par le Général de Brigade Mohamed Cheikh Boidde Commandant des Forces Spéciales, a effectué samedi 3 juin 2023 une visite de compassion et de condoléances à la famille du Sergent Itawel Oumrou Menneye. Feu Ould Menneye, membre des Forces Spéciales est tombé sur le champ d'honneur dans le cadre de sa participation à la mission de maintien de la paix en République Centrafricaine. Le Général Commandant des FS a présenté ses condoléances à la famille du défunt au nom du Président de la République. Il leur a également transmis les condoléances du Ministre de la Défense Nationale et du Chef d'Etat-Major Général des Armées. Le Commandant des F.S a évo-



qué les qualités et les valeurs du défunt implorant Allah le Tout Puissant de lui accorder sa vaste miséricorde. Le Général Mohamed Cheikh Boidde était accompagné des Colonels Mohamed Cheikh Mohamed Heibe Directeur de la Communication et des Relations Publiques et du Colonel Ely M'hamed Directeur de la Direction des Affaires Sociales de l'EMGA.

Les officiers du CPOS en visite à Nouadhibou



Dans le cadre des voyages d'Etudes de l'Académie Militaire Interarmes d'Atar (AMIA), les officiers du Cours de perfectionnement des officiers subalternes (CPOS) ont entamé, lundi 22 Mai 2023, une visite d'information de trois jours à Nouadhibou. Cette délégation, dirigée par le Général de Brigade Dah Mohamed El-Aqib, commandant de l'AMIA d'Atar, comprenait, outre le Colonel Directeur de l'Instruction, le Chef du Cours de perfectionnement des Officiers Subalternes (CPOS), l'encadrement et les officiers de la 40^{ème} promotion du CPOS. La visite a commencé par la Société Nationale Indus-

trielle et Minière (SNIM), où les membres de la délégation de l'AMIA ont pu s'informer sur les contributions de cette compagnie minière à l'Economie Nationale et son rôle dans le développement du pays. La délégation a également pu visiter l'Autorité de la zone Franche de Nouadhibou (ZFN), où ses membres ont pu suivre des explications présentées par M. Khatar Ould Elemine, coordinateur de la cellule des systèmes d'information sur les missions et les dispositions prises pour attirer les investisseurs nationaux et étrangers. Le commandant de l'Académie militaire Interarmes a salué les efforts des travail-

leurs de l'Autorité de la Zone Franche de Nouadhibou et les résultats tangibles obtenus et appelé à la poursuite des sacrifices afin de consolider le niveau de la ZFN pour mieux servir les intérêts du pays. Par ailleurs, les officiers du CPOS de l'AMIA ont visité l'Académie Navale, où ils ont pu découvrir les différentes filières d'enseignements de cette institution, notamment la navigation et l'Energie. Ces enseignements répondent aux critères adoptés par le Ministère de l'Enseignement Supérieur conformément aux normes de la navigation internationale.

Une délégation de l'EMGA présente les condoléances à la famille du Caporal Djibril Salek

Une délégation de l'Etat-Major Général des Armées, conduite par le Général de Brigade Seydou Samba Dia Chef de la Division Soutien de l'Etat-Major Général des Armées a effectué, jeudi 08 juin 2023, une visite de compassion et de condoléances à la famille du Caporal Djibril-Salek du Bataillon du Train mort en service commandé. Le Général de Brigade a présenté ses condoléances, au nom du Président de la République, aux membres de la famille du défunt, avant de leur transmettre les condoléances



du Ministre de la Défense Nationale et du Chef d'Etat-Major Général des Armées. Il a également imploré Allah d'accorder sa vaste miséricorde au défunt et d'inspirer résignation aux siens. Le Général Seydou était accompagné par des colonels Hamoud Hamada Directeur de la Direction des Affaires Générales de l'EMGA, Ely M'hamed Directeur de la Direction des Affaires Sociales et Salem Soueidi Commandant du Bataillon du Train.

Les membres de l'AMRAN signent l'appel historique de Diowol



Les adhérents de l'association des Anciens Militaires et Retraités de l'Armée Nationale (AMRAN) ont signé, jeudi 5 mai 2023, au siège de cette association, l'appel historique de Diowol du 27 mars 2023. Cet appel a pour objectif la lutte contre la violence et promeut la construction de l'Etat de Droit, d'égalité, de dépassement des séquelles de

l'injustice et de l'iniquité. Il vise également l'équité en matière d'héritage culturel et à élaguer le discours tribaliste contraire au modèle de l'Etat moderne. AMRAN déclare son engagement dans une dynamique nationale globale avec pour objectif principal la participation effective et positive à la consécration du changement social, en toute sécurité, pour l'édification d'un Etat juste et égalitaire.

La Cyber-sécurité, une nouvelle dimension de la Sécurité

Par Ely Maghlah



Le siècle dernier a connu une évolution fulgurante de technologies de communications et d'informations numériques où des attaques sont, souvent, enregistrées visant l'infrastructure à travers l'Internet. Cet état de fait a amené plusieurs pays à se doter de moyens technologiques structurels et institutionnels pour faire face à cette nouvelle menace de la cybercriminalité.

Notion de Cyberspace

Le cyberspace est le champ de bataille virtuel où sont impliquées, parfois dans une logique de confrontation, toutes les Nations du monde. Chaque pays usant de tous les moyens numériques pour se prémunir contre les attaques cybercriminelles. Le cyberspace se définit comme étant ce monde virtuel des ordinateurs ou des moyens électroniques sont exploités pour faciliter la communication et l'interconnexion sur internet. Cet espace comprend un grand réseau d'ordinateurs composé de plusieurs réseaux secondaires déployés à travers le monde. Ces réseaux facilitent les échanges de données et les communications interactives entre un nombre importants d'utilisateurs. Ils offrent l'opportunité, non seulement

d'échange d'information, mais aussi celle d'exercer des activités économiques, commerciales et culturelles. Le cyberspace se caractérise par sa capacité de réduire les distances et de franchir les frontières nationales pour échapper à tous les moyens de contrôle et de surveillances traditionnels. Pour réduire les risques encourus à travers leur présence sur le cyberspace, les Etats mettent en œuvre un ensemble de mesures et de dispositions aujourd'hui connu sous l'appellation de « cyber-sécurité ».

Qu'est-ce que la Cyber-sécurité ?

La cyber-sécurité désigne l'ensemble des moyens informatiques, organisationnels, techniques et administratifs mis en œuvre pour interdire l'usage

non-autorisé ou à mauvais escient des systèmes et des infrastructures appartenant à l'Etat ou à d'autres entités. Elle est donc un ensemble de processus, d'outils et de cadres visant à protéger les réseaux, les appareils, les programmes et les données des cyberattaques. Les cybercriminels lancent de telles attaques pour obtenir un accès non autorisé à des systèmes informatiques, interrompre des opérations d'entreprise, modifier, manipuler ou voler des données, réaliser de l'espionnage industriel ou extorquer de l'argent aux victimes. En effet la cyber-sécurité est une arme stratégique dont disposent des entités étatique ou des compagnies privées qui constitue, aujourd'hui plus que jamais, une partie

intégrante des procédés de guerre moderne utilisés dans le cadre des conflits.

Qui sont les acteurs de la cyber-sécurité ?

La cyber-sécurité concerne des acteurs multiples et différents par leurs objectifs, leur poids, leurs capacités et les moyens dont ils disposent. Parmi ces acteurs, on peut citer les Etats et les Forces Armées, ainsi que les acteurs économiques (multinationales). A ce titre, il est important de souligner que les géants du numérique disposent de moyens à même de rivaliser avec ceux des Etats et des multinationales. Toutefois, un individu isolé peut exposer au danger le système informatique d'un Etat ou d'une grande multinationale. Ce genre d'attaque cybercriminelle devenu fréquent aujourd'hui est généralement motivé par des visées économiques ou politiques. Menaces sur le cyberspace Les menaces sur le cyberspace comprennent les attaques électroniques visant les bases de données de l'infrastructure vitale en vue de les détruire (supprimer), de les chiffrer, de les modifier ou d'en prendre connaissance. Ces données peuvent, notamment,

comprendre celles des sociétés financières, du renseignement, de l'économie ou de l'état civil. Nous avons aussi la menace liées au terrorisme électronique qui prend la forme de diffusion sur internet de contenus liés à l'activité des groupes terroristes ou incitant à la violence à travers les communications liées au financement électronique de cette activité. Nous avons également la menace d'espionnage visant des dispositifs sécuritaires ou économiques. Ce dernier type d'espionnage peut résulter d'activités d'acteurs non-étatiques comme les grandes multinationales qui s'y livrent pour des fins de concurrence. Des personnes hors la loi peuvent se livrer à cette activité en vue d'intérêts personnels. Les Etats peuvent, à leur tour, être amenés à user de ce genre d'attaques pour des objectifs préventifs, stratégiques ou de défense. La cybercriminalité, une menace permanente. La cybercriminalité englobe tous les crimes commis sur internet ou sur des réseaux limités. Elle cible généralement des réseaux d'ordinateurs

ou des ordinateurs isolés. Les crimes électroniques ne se résument pas seulement au vol de données commis sur internet, mais ils comprennent bien d'autres actes qui vont au-delà de cette activité illicite. Le développement continu de la cybercriminalité conduisant à l'apparition de nouvelles formes de crimes imprévisibles. Ces crimes électroniques comprennent des actes délictueux incriminés par la loi allant de la mise à profit de l'intrusion d'un système (virus) ou de vol de données personnelles. Ils peuvent revêtir la forme de diffusion de contenu pornographique, les représailles, la traque sur le net, l'harcèlement ou l'exploitation des enfants pour des fins de pédophilie. Les organisations terroristes peuvent utiliser l'internet pour communiquer et coordonner pour continuer leurs activités illicites sur le cyberspace. Toute personne utilisant l'internet est une cible potentielle de cyberattaque conduite par des entités spécialisées ou de la part de simples individus amateurs, parfois, désignés par le terme hackers. A ce titre, il convient de prendre certaines mesures

simples pour se prémunir contre ces attaques et limiter le risque d'en être victime.

Mesures préventives :

contre les cyberattaques

-Utiliser des logiciels de protection (antivirus) qui offrent une protection en temps réel contre les cyberattaques. Ils protègent vos données financières au moment où vous faites des transactions électroniques.

-Utiliser des mots de passe de forte sécurité et éviter de faire usage d'un même mot de passe pour des sites différents. Changer fréquemment votre mot de passe en y incluant une combinaison de chiffres et de lettres.

-Eviter de faire usage de formules facilement déchiffrables telles celles du nom de famille, du prénom, de la date ou du lieu de naissance, du numéro de téléphone ...

-Mise à jour des programmes
La mise à jour des programmes, des applications et des systèmes utilisés est fortement recommandée.

Toujours garder à l'esprit que les cybercriminels mettent à profit la moindre faille ou la moindre erreur commise par un utilisateur pour s'en prendre au système d'exploitation.

Les mises à jour procèdent à la réparation des erreurs et des vulnérabilités du système pour vous mettre à l'abri de la menace cybercriminelle.

-Toujours vérifier les paramètres des réseaux sociaux que vous utilisez pour protéger vos données personnelles secrètes, car les cybercriminels peuvent facilement accéder à vos données avec un minimum d'informations partagées. En partageant le nom de votre fils ou celui d'un ami, cela pourrait bien le compromettre s'il répond à des questions liées à ce paramètre.

-Renforcer la sécurité sur les réseaux Wi Fi. Pour les débutants, il est recommandé de faire usage d'un mot de passe à forte sécurité en plus d'un réseau virtuel d-s la réception du signal Wi Fi dans les lieux publics.

Le réseau privé virtuel (VPN) procède au déchiffrement de toutes les données partant de votre ordinaire jusqu'à leur arrivée au destinataire. Dans le cas d'intrusion de votre ligne de communication, les criminels découvriront, à leurs dépens, que tout est chiffré et par conséquent ne pourront en faire usage.

Il est par conséquent vivement recommandé d'utiliser le VPN dès la réception d'un Wi Fi sur un lieu public (aéroport, restaurant, bureau, un hôtel, un café...)

-Sensibilisation des enfants aux meilleurs comportements liés à l'usage d'internet, notamment en leur recommandant de vous informer dès qu'ils sont contactés ou harcelés par un inconnu sur la toile.

En effet, on peut dire que la cybercriminalité est un défi difficile à relever eu égard aux menaces et dangers qui l'entourent. Cela est d'autant plus vrai qu'on assiste à une évolution particulièrement rapide des technologies de l'information face à laquelle seule une grande maîtrise du monde numérique peut garantir notre protection.

Références :

-**Wikipédia (articles)**

- **onelogin.com/fr-fr**

-**Cybersécurité View**

ZLECA : Le rêve africain d'une pleine intégration économique et commerciale



La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) tarde encore à devenir une réalité économique et financière pour les 55 pays membre de l'Union africaine (UA), à l'image de ce qu'est aujourd'hui l'Union européenne (UE) pour le Vieux Continent.

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF, ZLECA ou ZLEC) est un projet de zone de libre-échange en cours de création avancée sur l'ensemble du continent africain. Si elle se concrétise, elle doit regrouper la zone tripartite de libre-échange, qui doit inclure les zones économiques africaines¹ : le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), avec d'autre part la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union du Maghreb arabe et la Communauté des États

sahélo-sahariens². L'objectif du projet est d'intégrer à terme l'ensemble des 55 États de l'Union africaine au sein de la zone de libre-échange. La décision de lancer le projet de zone de libre-échange continentale est prise en janvier 2012, lors de la 18^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine. Elle devait avoir son effectivité depuis l'année 2017 mais les mesures procédurales de mise en œuvre ont pris plus de temps que l'on ne pensait. Car c'est seulement, en juin 2015, à Johannesburg (Afrique du sud), lors de la 25^{ème} session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine, que le processus de négociation est lancé. Des décisions importantes ont ainsi été prises fixant les objectifs, les principes et la feuille de route pour créer la ZLECA. On pensait alors que la zone allait être dans les temps quand, en février

2016, le premier forum de négociations de la zone de libre-échange continentale a lieu à Addis-Abeba en Éthiopie. Le même mois, une réunion s'était tenue à Abidjan pour préparer ce forum, regroupant, en plus des communautés économiques régionales listées ci-dessus, des membres des Nations unies, de l'Union africaine, de la Banque africaine de développement (BAD) et des membres de la société civile. Le processus portait vers l'optimisme puisque le concours des Nations unies et de l'Union africaine avait permis d'accélérer les préparatifs, avec la tenue d'un deuxième forum de négociations, en mai, 2016, pour définir les contours de la ZLECA, mais, surtout, la signature, le 21 mars 2018, par 44 pays, lors d'un sommet à Kigali de l'acte de naissance de la Zleca. Quelques autres pays, dont le Nigeria, la première

économie d'Afrique et pays le plus peuplé du continent³, avaient émis des réserves et remis à plus tard leur adhésion à cet important projet. Tout le continent est engagé Mais avec la ratification de 7 États sur les 22 nécessaires pour sa mise en place, fin décembre, le seuil des 22 États est atteint le 29 avril 2019. Une autre bonne nouvelle allait rendre le processus plus évident, quand, le 7 juillet 2019, le président du Nigeria, Muhammadu Buhari, et le président du Bénin, Patrice Talon, signent l'accord de libre-échange lors d'un sommet de l'Union africaine à Niamey, au Niger, portant à 54 le nombre des pays signataires. L'Érythrée devient le seul pays africain à n'avoir pas rejoint la ZLECA. Les ratifications allaient alors se suivre au bonheur des initiateurs de ce projet d'intégration économique africaine : la Tunisie et le

Lesotho (30 novembre 2020), le Cameroun (01 décembre 2020). En août 2020, le secrétariat de la zone de libre-échange est inauguré à Accra au Ghana. Le 1er janvier 2021, la ZLECA est mise en place pour les pays ayant ratifié l'accord, alors que cette mise en place était initialement prévue pour le 1er juillet 2020, mais elle a été retardée à cause de la pandémie de Covid19-. En octobre 2022, la Zlecaf met en place la Guided Trade Initiative (GTI), une initiative qui vise à tester les différentes procédures relatives au commerce dans la zone. Une centaine de produits sont sélectionnés et 8 pays participent à cette initiative. La Zlecaf, une opportunité exceptionnelle et un défi majeur. La ZLECAf est une opportunité majeure pour l'Afrique, mais sa mise en œuvre sera « un défi de taille », note un

rapport³ qui identifie un large éventail de facteurs à même d'assurer sa mise en œuvre réussie. Outre l'élimination progressive des barrières non-tarifaires, « il sera de plus en plus important, lors de sa mise en œuvre, de combler le déficit d'infrastructures, qui a constitué un obstacle majeur à la croissance économique et à l'expansion du commerce intra-africain », relèvent encore les auteurs de ce document. A long terme et pour tirer pleinement parti des opportunités économiques de la zone de libre-échange continentale, les décideurs politiques devront adopter des politiques de soutien pour encourager la transformation structurelle. De plus, dans un grand marché comme la ZLECAf, un système d'information sur le commerce qui fournit aux décideurs, importateurs, exportateurs, détaillants et investisseurs des données

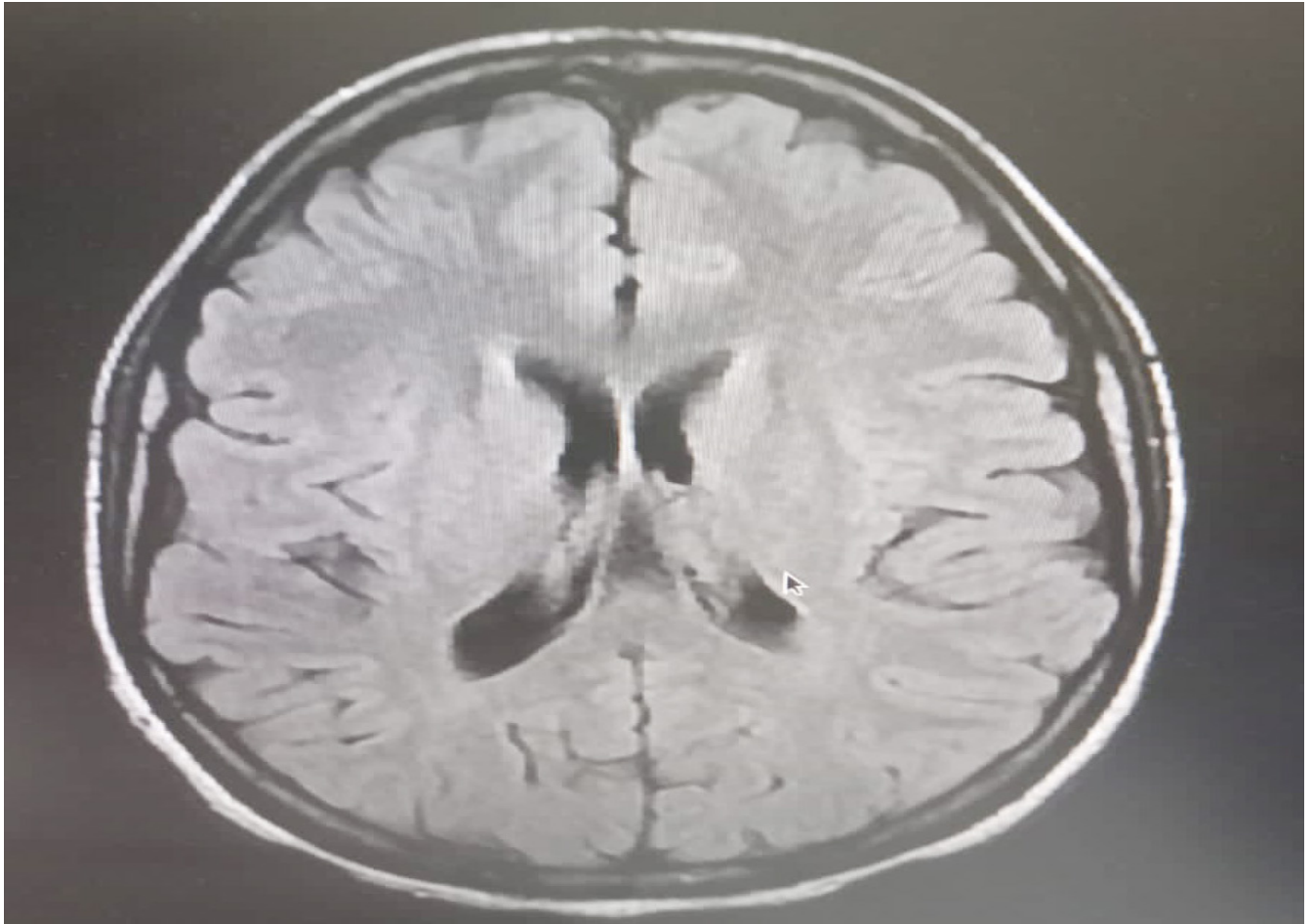
détaillées actualisées est crucial, pense-t-on. Plusieurs études d'impact ont été menées sur les effets économiques de la ZLECAf. Elles font, toutes, état d'une croissance substantielle des flux commerciaux intra-africains et d'effets positifs sur le PIB et le bien-être des pays membres, rappelle le Policy paper africains. Elle a été créée le 4 février 1998 à Tripoli (Libye). 3. Article : « Le Nigeria, première économie d'Afrique, peine à retenir sa jeunesse », LE Monde, 06 septembre 2022. 4. Policy paper : Une approche de la ZLECA avantageuse pour tous: politiques critiques, African Trade Policy Centre. **SNEIBA Mohamed**

NOTES :

1. Guide sur les Zones Économiques Spéciales en Afrique

2. La Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) est une organisation internationale regroupant 29 États

Première opération de trombolysse d'un AVC à l'hôpital militaire



Avec l'aide de Dieu, une équipe de spécialistes de l'hôpital militaire a réussi, une opération de trombolysse d'un accident cerebro-vasculaire (AVC) sur une malade âgée d'une vingtaine d'années prise en charge par le service des urgences de l'hôpital militaire de Nouakchott. Cette opération consiste à la destruction d'un trombus intra-vasculaire. L'équipe médicale a réussi à faire le diagnostic de cas d'AVC avant de dépasser les délais nécessaires (4heures 30 minutes) et à prendre les dispositions pour le traitement en administrant les médicaments spécifiques. Il convient de noter que

c'est la première fois que ce traitement de pointe d'un cas d'AVC soit réalisé dans les hôpitaux du pays. Ce traitement permet au malade de retrouver ses mouvements fonctionnels et sa capacité à parler, généralement perdus à l'absence d'un traitement adéquat. Après un court séjour aux soins intensifs la malade est sortie en bonne santé par la volonté de Dieu. L'équipe ayant réussi cette opération se compose du médecin Lieutenant-Colonel Moctar Sid'Ely radiologue, médecin Capitaine Abdel Haye Ehadhrami spécialiste d'anesthésie- réanimation médecin capitaine

neurologue Mohamed Mohamady spécialiste des AVC avec la collaboration spéciale du médecin Sami Dadah neurologue du Centre national de neurologie et sous la supervision directe du Médecin Général de Brigade Mohamed Ravee.

Il faut noter que ce travail intervient après un financement mis en place récemment par l'Etat-Major Général des Armées au profit de l'hôpital militaire qui a permis de développer ses moyens d'examen et de traitement.

Le Colonel Sid'Ahmed ould M'Haimed rappelé à Dieu

Le colonel Sid'Ahmed ould M'Haimed a été rappelé à Dieu mercredi 03 mai 2023, des suites d'une maladie. A cette occasion douloureuse, le CEMGA présente ses condoléances à la famille du défunt implorant Dieu le tout puissant de lui accorder sa vaste miséricorde.
« Nous sommes à Dieu et à lui nous retournons »



Colonel E/R Abderrahim Sidi Ali rappelé à Dieu



Le Colonel à la retraite Abderrahim Sidi Ali a été rappelé à Dieu mercredi 29 avril 2023, des suites d'une longue maladie. A cette occasion douloureuse, le CEMGA adresse ses condoléances à la famille du défunt et implore Allah de lui accorder son pardon.
Nous sommes à Dieu et à lui nous retournons.

Sgt Itawel Oumrou Menneye rappelé à Dieu

Le Sergent Itawel Oumrou Menneye a été rappelé à Dieu dimanche 23 mai 2023, des suites d'un malaise survenu au cours d'une mission commandée dans le cadre du 7^{ème} Bataillon mauritanien de maintien de la paix en Centrafrique. A cette douloureuse occasion, le CEMGA adresse ses condoléances à la famille du défunt et à tous les membres des Forces Armées et implore Allah de lui accorder sa vaste miséricorde.
Nous sommes à Dieu et à lui nous retournons.



Le caporal Djibril Salek rappelé à Dieu



Le caporal Djibri Salek a été rappelé à Dieu jeudi 1^{er} juin 2023, des suites d'un malaise survenu au cours d'une mission commandée. A cette occasion douloureuse, le CEMGA adresse ses condoléances à la famille du défunt et implore Allah de lui accorder son pardon.
Nous sommes à Dieu et à lui nous retournons.

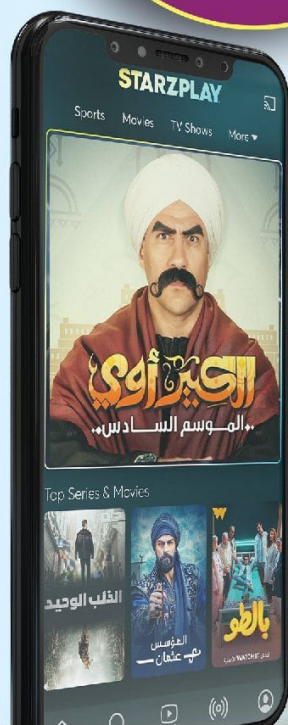
MauriZeyn

À PARTIR DU 4 AVRIL 2023

PREMIÈRE FOIS EN MAURITANIE

ACTIVEZ LES NOUVEAUX
FORFAITS INTERNET MAURIZEYN
ET OBTENEZ UN ABONNEMENT

STARZPLAY®



POUR SOUSCRIRE

VIA LE MENU

***2#**

PAR CARTE RECHARGE

***222*CODE DE RECHARGE*90#**

Le forfait internet peut être utilisé pour tous les autres besoins
Le bon d'abonnement sera envoyé par SMS après activation du forfait

شنقیتل®
Chinguitel
Membre du Groupe expresso